

EKEV

5775



n°279

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Moïse continue de s'adresser aux enfants d'Israël, leur promettant que s'ils réalisent les commandements de la Torah, alors, «de ce fait», ils prospéreront sur la terre qu'ils s'approprient à conquérir et dans laquelle ils vont s'installer conformément à la promesse fait par Dieu aux patriarches.

Moïse leur adresse aussi des reproches quant à leurs fautes après la sortie Égypte, rappelant la faute du veau d'or, la révolte menée par Korah, et celle des explorateurs, leur révolte contre Dieu à Tavéra, Massa, et Kivrot Hataava: « Vous avez été révoltés contre Dieu depuis le jour où je vous ai connus », leur dit Moïse. Mais il revient aussi sur le pardon que Dieu a accordé après ces fautes, ainsi que sur les deuxièmes tables de la loi qu'il a transmises après le repentir d'Israël. Durant ces quarante années dans le désert, Dieu a nourri le peuple d'Israël par la Manne afin de lui apprendre que «ce n'est pas seulement par le pain que l'homme vit mais par la parole divine».

Moïse décrit la terre dans laquelle le peuple va entrer comme celle «où coule le lait et le miel» et qui est bénie par sept fruits: le blé, l'orge, la vigne, la figue, la grenade, l'olive et la datte. C'est aussi le lieu où la providence divine (désignée par la métaphore « les yeux de Dieu ») s'exprime de la manière la plus forte au monde. Il leur demande de détruire les idoles établies par les anciens habitants de la terre de Canaan. Le peuple d'Israël doit exclure l'orgueil de penser que « C'est ma force et la puissance de mon bras qui m'a donné cette richesse ». Un passage clé de notre paracha est le second paragraphe du Chéma qui reprend les principes fondamentaux du premier paragraphe (situé dans la paracha de Vaét'hanane) et mentionne la récompense que Dieu accorde pour l'accomplissement des commandements ainsi que l'inverse (exil et famine) pour celui qui les rejette. C'est aussi dans ce paragraphe que l'on trouve le verset fondateur du devoir de la prière ainsi qu'une référence à la résurrection des morts avec les temps messianiques.



Dédié pour la bonne santé et longue vie  
de David ben Hamissa (par Madeleine Bory)



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

### Misez sur la qualité

*Devarim (7, 12) : « Si vous écoutez ces lois, si vous les observez et les appliquez, alors, en récompense, le Seigneur ton Dieu te maintiendra l'alliance et l'affection qu'il a jurées à tes ancêtres. »*

Le verset commence au pluriel, et se termine au singulier. Ce changement peut s'expliquer de la façon suivante :

Parfois deux personnes accomplissent la même Mitzva dans un contexte matériel équivalent – par exemple les deux vont construire et habiter une belle Soucca. Et pourtant, les intentions de l'une seront particulièrement pures, et orientées vers la gloire d'Hachem, alors que l'autre personne ne recherchera, par son acte, que les honneurs personnels.

C'est pourquoi il est écrit : « si vous les observez et les appliquez » au pluriel, et « te maintiendra » au singulier. Cela nous enseigne que pour chaque Mitzva effectuée, on reçoit une récompense qui est fonction de la «qualité» de son accomplissement, c'est dire de la pensée et de l'intention qui l'accompagnent.

### 100 bénédictions par jour

*Dévarim (10, 12) : « Et maintenant Israël, qu'est-ce que Hachem ton Dieu te demande »*

Le traité Mena'hot (43b) enseigne au nom de Rabbi Méïr : « Il faut prononcer cent bénédictions tous les jours, ainsi qu'il est dit : « Et maintenant Israël, qu'est-ce que Hachem ton Dieu te demande », verset sur lequel Rachi explique qu'il ne faut pas lire « ma » (qu'est-ce que) mais « méa » (cent), c'est-à-dire que le Saint, béni soit-Il nous demande de dire cent bénédictions chaque jour.

Dans une autre explication, Rabbeinou Tam explique que le verset « Et maintenant, Israël, qu'est-ce que Hachem ton Dieu te demande » comporte cent lettres (en écrivant « choel » (demande) avec un « vav »), ce qui correspond aux cent bénédictions qu'il faut prononcer chaque jour.

Le commentateur «le Tour » donne comme raison de ce décret au nom des Gueonim qu'à l'époque du roi David, cent juifs rendaient l'âme tous les jours, et on ne savait pas pourquoi, jusqu'à ce qu'il comprenne par l'esprit saint qu'il fallait dire cent bénédictions tous les jours, c'est pourquoi il a dit « parole de l'homme qui a été élevé au-dessus (« al ») (Il Chemouël 23, 1), le mot « al » ayant la valeur numérique de cent.

PARACHA : EKEV



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h02 • Sortie : 22h14

### Villes dans le monde

|            |               |           |               |             |               |
|------------|---------------|-----------|---------------|-------------|---------------|
| Lyon       | 20h43 • 21h51 | Nice      | 20h28 • 21h34 | Los Angeles | 19h30 • 20h28 |
| Marseille  | 20h35 • 21h40 | Jerusalem | 18h51 • 20h10 | New-York    | 19h46 • 20h49 |
| Strasbourg | 20h40 • 21h51 | Tel-Aviv  | 19h03 • 20h12 | Londres     | 20h20 • 21h37 |
| Toulouse   | 20h51 • 21h57 | Bruxelles | 21h00 • 22h15 | Casablanca  | 20h07 • 21h05 |



**Le livre du Chabbath pour toute la famille**  
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com)



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

### Hachem recherche le cœur...

*Devarim (11,17) : « La colère du Seigneur s'enflammerait contre vous, Il fermerait les cieux, il n'y aurait plus de pluie et la terre ne donnerait plus sa récolte, et vous disparaîtriez bientôt du bon pays que le Seigneur vous donne. »*

On raconte à propos du Baal Shem Tov l'anecdote suivante : Un jour, alors que sévissait une grande sécheresse, on décréta, dans les villages juifs, d'observer des jours de jeûne. Les gens imploraient dans leurs prières, mais celles-ci n'étaient pas exaucées ! Le Baal Shem Tov remarqua dans sa synagogue un Juif simple et ignorant ; puis ce dernier lut le Shéma avec une concentration particulière, et pleura amèrement en lisant le verset : « Il fermerait les cieux, il n'y aurait plus de pluie ». Soudainement, à cet instant même, la pluie commença à tomber et le Baal Shem Tov comprit, dans sa sainteté, que la Tefilah de ce simple Juif venait d'être exaucée !

Il s'approcha de lui et lui demanda : « À quoi as-tu pensé en lisant ce verset ? », et notre petit Juif de répondre : « j'ai prié pour qu'Hachem presse les nuages comme des olives, et qu'il n'en reste plus aucune goutte d'eau ! »

« Hachem recherche le cœur... » expliqua le Baal Shem Tov à ses proches lorsqu'il raconta cet épisode. « Cette prière est particulièrement agréable à Hachem, malgré sa naïveté et son innocence : elle a été exprimée du plus profond du cœur... »



## “ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav Yossef Itshak SCHNEERSOHN



## AU “HASARD” ...

### Biographie : Rabbi Moché Yéhouda Leib Zilberberg

Le gaon Rabbi Moché Yéhouda Leib Zilberberg fait partie des plus grands rabbanim de sa génération. C'était le fils du gaon Rabbi Binyamin Beinush, qui était le gendre du gaon Rabbi Zéev Wolf, Av Beit Din de Lintshitz. Rabbi Yéhouda était de très noble ascendance, et tout le monde voyait sur lui que c'était quelqu'un de très élevé dès sa jeunesse. C'était un gaon puissant, expert dans tous les domaines de la Torah et de ses trésors cachés. Rabbi Moché Yéhouda fut Rav et Av Beit Din de plusieurs villes, entre autres : Kwahl, Shareptz, Dobry, Lassek, puis ensuite Koutna, qui est le nom qu'on lui donne toujours, «le gaon de Koutna». Dans chaque ville où il est passé, il a ouvert une yéchivah, et de tous les coins du pays les élèves arrivaient vers lui pour étudier. De même, il est célèbre comme celui qui prenait des décisions halakhiques dans tous les cas difficiles et tous les domaines de la halakhah, et à partir de ses responsa on a publié plus tard son livre Zayit Ra'anana. Son deuxième livre, Tiféret Yérouchalayim, porte sur les michnayot. Il répond à toutes les questions difficiles de Rabbi Akiva Eiger sur les michnayot. On raconte à ce propos qu'un beau matin, Rabbi Moché Yéhouda a décidé de faire un repas de fête. A la question de ses élèves sur la raison de cette fête, il répondit : «Dans mon rêve, Rabbi Akiva Eiger s'est révélé à moi et m'a dit que les réponses que j'ai données à ses questions à tel endroit n'étaient pas exactes. Cela veut dire que toutes les autres réponses sont exactes... c'est pourquoi je me réjouis et je fais un repas de fête.» A la fin de sa vie, il partit en Erets Israël, à Jérusalem. Il y fut accueilli avec de grands honneurs, et fit partie des rabbanim de la ville. Le 3 Chevat 5625, son âme monta au Ciel, au grand chagrin de tous ses élèves et admirateurs. Il est enterré au mont des Oliviers, jusqu'à la venue du Machia'h. La mémoire du tsadik est une bénédiction.



## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### Des miracles de 'Hanouccah aujourd'hui

Rav Shlomo Wilhelm est un émissaire du Rabbi de Loubavitch et Grand-Rabbin de Zhitomir en Ukraine. Il y a neuf ans, durant la fête de 'Hanouccah, par un glacial soir d'hiver, Rav Wilhelm quitta son domicile douillet pour se rendre dans les villes et villages avoisinants. Il recherchait des Juifs auxquels il pourrait adresser un sourire chaleureux et auxquels il pourrait proposer un chandelier de 'Hanouccah ou un manteau d'hiver ou même des repas cachères tout prêts fournis gratuitement par son centre communautaire.

Partout où il se rendait, que ce soit une grande ville ou un hameau, il demandait aux rares passants ou aux aubergistes s'ils connaissaient des Juifs.

Dans un village en particulier, il interrogea une, deux, trois personnes. Non, on ne connaissait pas de Juif. Loin de se décourager, Rav Wilhelm continua son enquête : «Oui, affirma finalement un paysan, il y a une vieille dame juive au bout du village!»

Il lui montra la petite maison et Rav Wilhelm frappa à la porte : «La jeune femme qui ouvrit pâlit en me voyant et me fit entrer sans même me demander le but de ma visite. Elle me présenta sa grand-mère qui était alitée et visiblement très malade. J'avoue que j'étais assez étonné de l'attitude de la jeune femme qui semblait toute heureuse de ma visite.

Elle s'appelait Alya et me présenta aussi son frère et sa fille qui l'avaient accompagnée depuis la lointaine Sibérie pour être au chevet de la vieille dame qui vivait visiblement ses derniers jours.

Je leur parlai de la fête de 'Hanouccah et de son importance : ils buvaient mes paroles mais n'en avaient jamais entendu parler.

Je m'approchai alors de la grand-mère qui – bien qu'incapable de parler – manifesta une émotion particulière quand je lui parlai en yiddish, sans doute sa langue maternelle : j'expliquai au frère comment allumer les bougies de 'Hanouccah et les petites flammes attirèrent comme un aimant le regard fatigué de la vieille dame.

Je leur demandai s'ils avaient suffisamment de couvertures, de bois pour se chauffer et de nourriture. Je leur demandai leur numéro de téléphone afin que je puisse m'informer de l'état de santé de la malade.

Effectivement, quand j'appelai le lendemain matin, Alya m'informa que, quelques minutes après que j'ai

quitté sa maison, la grand-mère avait paisiblement rendu son âme à son Créateur. Je retournai au village et aidai la famille à procéder à l'inhumation selon la 'Hala'ha, la loi juive. Avant de quitter Alya et sa famille, je leur laissai les coordonnées de mes collègues Loubavitch en poste en Sibérie.»

L'histoire ne s'arrête pas là.

L'an dernier, à l'occasion d'un rassemblement féminin à Zhitomir, à l'occasion de 'Hanouccah, Madame Esther Wilhelm demanda aux dames présentes de raconter quelque chose de spécial qui leur serait arrivé en rapport avec la fête des lumières.

Une femme se leva et raconta : «Il y a quelques années, mon frère, ma fille et moi-même avons rendu visite à ma grand-mère, âgée, qui vivait dans un village perdu près de Zhitomir.

Ma grand-mère sentait que ses derniers moments arrivaient et elle nous appela. D'une voix faible mais déterminée, elle déclara : «Je vais vous révéler un secret que je garde depuis soixante-dix ans. Je suis juive !

outes ces années, je n'ai pas vécu comme telle mais je désire être enterrée comme une Juive!»

Mon frère et moi-même étions sous le choc de cette révélation. Bien entendu, nous avons pris l'engagement d'accomplir sa dernière volonté bien que nous n'ayons aucune idée de ce que cela impliquait. Si elle était juive, étions-nous juifs nous aussi ?

Et comment organiser une cérémonie juive alors que nous ignorions tout de ce que cela signifiait ? Avant même que nous n'ayons réfléchi à ces questions, on frappa à la porte : c'était Rav Shlomo Wilhelm !

Il pensait apporter la joie de la fête de 'Hanouccah à une vieille dame juive, isolée dans un hameau perdu, il allait lui proposer des services concrets, une assistance financière éventuellement.

Mais, de fait, c'est certainement la Providence Divine (concept dont j'ai pris conscience en suivant des cours de judaïsme) qui l'a amené au bon moment, afin que ma grand-mère puisse passer ses derniers instants sur terre dans une atmosphère juive, en assistant à l'allumage des lumières de 'Hanouccah. Pour nous, cela a marqué le début de notre périple

vers le judaïsme, vers la foi de nos ancêtres.

A partir de ce jour, nous avons trouvé des réponses à nombre de nos questions. J'ai énormément appris de ma fille Irina : depuis que nous avons déménagé à Zhitomir, elle est grâce à D.ieu inscrite à l'école Ohr Avner Chabad...» conclut Alya sous les applaudissements.

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

### S'endetter pour Chabbath (Rav Avraham TAIEB)

#### Avons-nous le devoir de nous endetter s'il le faut afin d'acheter le nécessaire pour Chabbat ?

La Guémara (traité Bétsa page 15b) enseigne en effet qu'Hachem nous rembourse les dettes que nous avons contractées pour les dépenses de Chabbath. Cependant, Tossfot objecte en rapportant une autre Guémara (traité Pessa'him page 112b) paraissant affirmer le contraire.

Pour finir, Tossfot conclut que la promesse d'être remboursé s'appliquera seulement lorsque la personne s'est endettée de façon raisonnable, c'est-à-dire en sachant que dans un futur proche, elle aura très probablement la possibilité de rembourser sa dette.

Ainsi, Hachem lui enverra de l'argent supplémentaire de telle sorte qu'elle n'aura même pas besoin de l'argent qu'elle avait prévu d'obtenir à la base afin de s'acquitter de sa dette !



## PERLE HASSIDIQUE

« L'orgueilleux n'est pas un pécheur, mais un insensé, car un homme n'a vraiment aucune raison de s'enorgueillir. »

(Hafets Haim)

## QUIZZ PARACHA

1. Que doivent faire les Bné-Israël pour s'assurer qu'Hachem honorera sa promesse de leur faire du bien ?
2. Comment les Bné-Israël avaient-ils des vêtements à la taille de leurs enfants au fur et à mesure de leur croissance, alors qu'ils étaient dans le désert ?
3. Pourquoi Hachem a-t-il choisi de distinguer les descendants de Lévi parmi les Bné-Israël ?

1. Garder même les commandements « légers ».
2. Les vêtements grandissaient avec les enfants.
3. Car ils n'avaient pas participé à la faute du veau d'or.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :  
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

**Juif.org**



Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU